Programme de formation

17 septembre 2026

APPROFONDISSEMENT - Prendre la parole de manière improvisée

Pourquoi cette formation ?

«-Et je passe la parole à …-»- :- formation destinée à celles et ceux et celles qui appréhendent ces situations et souhaitent trouver des clés pour y pallier.

Objectif principal

Être en capacité de réagir rapidement, avec les mots et le ton appropriés, lors d'une prise de parole non préparée.

-

Objectifs opérationnels

- Disposer d'outils pour ne pas être déstabilisé·e par l'exercice
- Trouver le ton juste et le message adapté lors d'une prise de parole improvisée
- Donner une bonne image de soi lors de cet exercice.

Contenu

Soigner les aspects non-verbaux

Trouver l'endroit et la posture physique qui permettent de créer un confort visuel et d'écoute.

Rester conscient·e des signaux non-verbaux que l'on émet : s'aider avec sa respiration, rester en appui.

S'exprimer clairement, même sans préparation

Choisir son accroche en fonction du contexte et de son style oratoire.

Faire passer un message clef, quel que soit le sujet.

Méthode pédagogique et pré-requis

Formation individuelle ou en groupe de 10 participants maximum

Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation, avec deux 2 formules au choix :

Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris
Tel: 01 41 58 52 40
Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z
cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

– Mises en situation filmées et débriefing à partir des enregistrements vidéos

Ou

– Mises en situation réelles.

Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Formation complémentaire du module de base
« les fondamentaux de la prise de parole »
.

Format

Formation déclinable sur 1 ou 2 journée(s).

Public cible

Elu·es et collaborateur·trices d'élu·es, agents de la fonction publique, acteur·trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter
le référent
Cédis.

Inscriptions

Pour les élu·es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié·es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .